

# Lieutenants pénitentiaires

## 2<sup>e</sup> promotion plan de requalification

# Observatoire de la formation

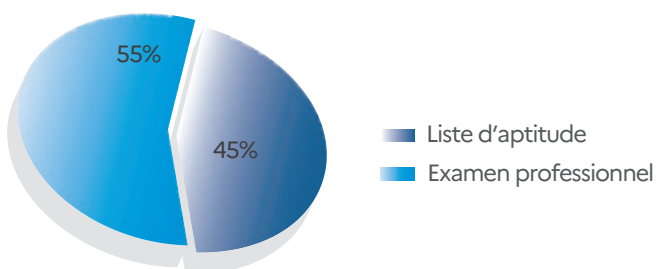


AVRIL 2022

### À RETENIR

- > 265 agents sont entrés en formation en 2 vagues les 13 septembre 2021 et 21 février 2022 pour une durée de 8 semaines.
- > 257 personnes ont répondu au questionnaire, soit un taux de réponse de 97%.
- > 76% d'hommes, 23% de femmes, et 3 personnes non-binaires
- > 55% des agents sont issus de l'examen professionnel, 45% de la liste d'aptitude
- > Âge moyen : 47,3 ans
- > La majorité des agents possèdent le baccalauréat.
- > Leur principale motivation réside dans les fonctions d'encadrement et de management.
- > À leur entrée en formation, la première perspective professionnelle des agents est de devenir commandant.

Graphique 1 : Répartition des agents par modalité d'accès à la formation - Proportions

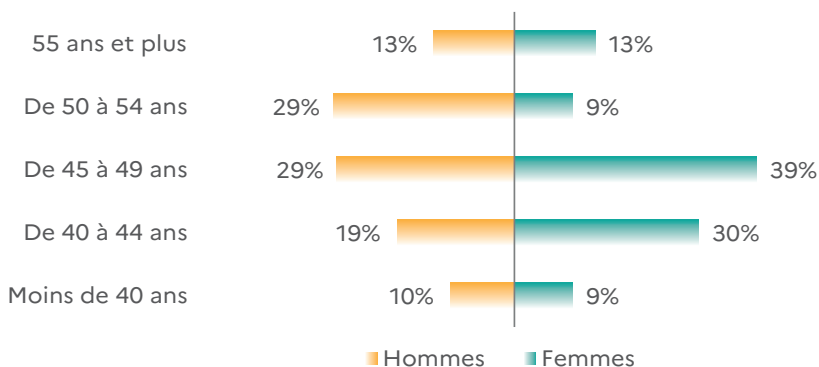


Les agents ayant rejoint la deuxième formation « plan de requalification » ont principalement été recrutés via l'examen professionnel (55%), et en deuxième lieu sur liste d'aptitude (45%). Ces proportions sont bien éloignées de celles relevées au sein de la première promotion de lieutenants PR (plan de requalification). En effet, les agents admis grâce à l'examen professionnel ne représentaient que 18% de la promotion, tandis que 82% étaient issus de la liste d'aptitude.

### Profil sociodémographique

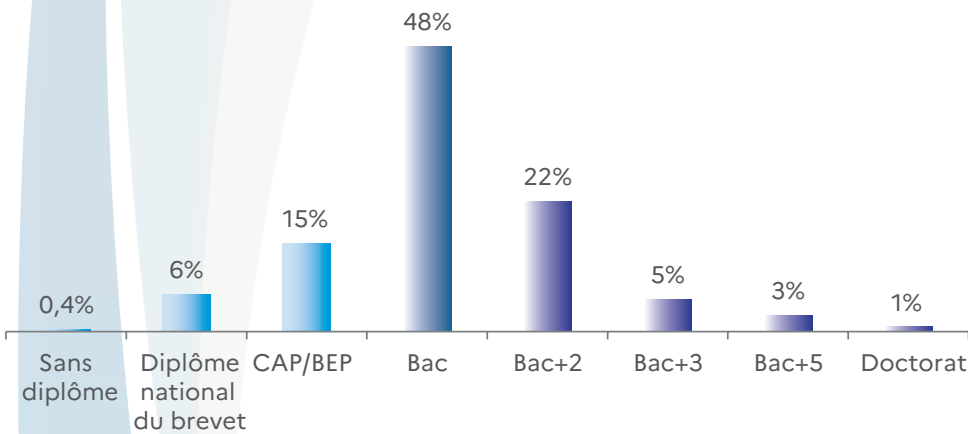
Cette promotion est principalement constituée d'hommes : nous dénombrons parmi les répondants 76% d'agents masculins, 23% de femmes, et trois personnes non-binaires.

Graphique 2 : Répartition des agents par genre et par catégories d'âges - Proportions



Les agents sont âgés de 47 ans en moyenne, le plus jeune ayant 31 ans et le plus âgé 61 ans. Les femmes sont plus jeunes que leurs collègues masculins : 46 ans contre 48 ans en moyenne. Cette différence d'âge se lit également sur la pyramide des âges : les hommes sont majoritairement répartis dans deux tranches d'âges regroupant les 45 à 54 ans, tandis que les femmes sont principalement âgées de 45 à 49 ans et de 40 à 44 ans. Les trois personnes non-binaires sont toutes âgées de moins de 50 ans et appartiennent toutes à des tranches d'âge différentes.

**Graphique 3 : Diplôme le plus élevé obtenu – Proportions**

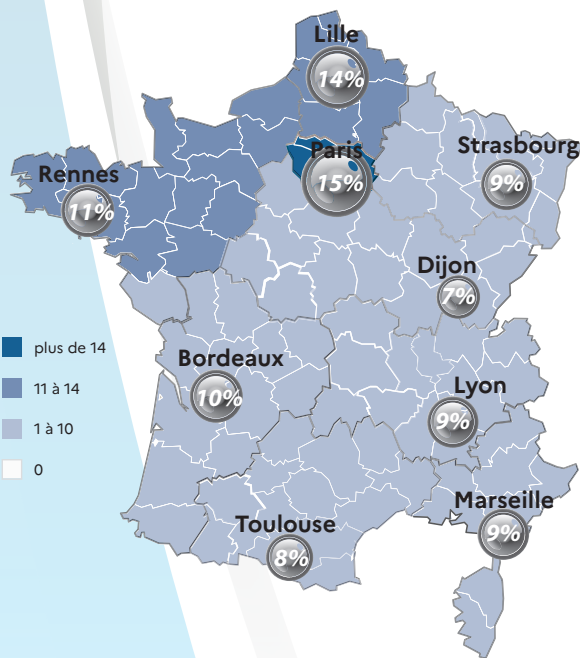


Les agents sont majoritairement titulaires du baccalauréat : 48% d'entre eux n'ont que ce diplôme, et 31% sont diplômés du supérieur (principalement d'un bac+2). Parmi les non-titulaires du baccalauréat, 15% ont obtenu un CAP/BEP, 6% ont validé le diplôme national du brevet et 1 agent n'a obtenu aucun diplôme.

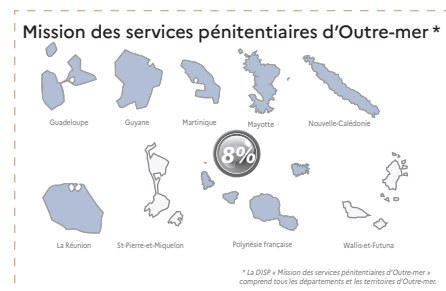
Les trois domaines de diplôme les plus souvent mentionnés sont les sciences économiques (25%), l'industrie (16%) et les sciences mathématiques (12%).

Le niveau de diplôme diffère selon la modalité d'intégration de la formation : les agents recrutés via l'examen professionnel sont plus diplômés que ceux qui ont rejoint la formation grâce à la liste d'aptitude (respectivement 38% d'agents diplômés du supérieur contre 22%).

**Graphique 4 : DISP d'origine des agents – Proportions**

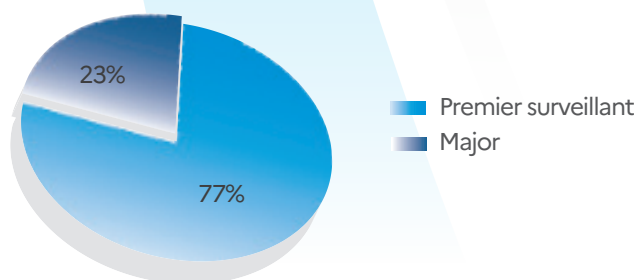


Les principales DISP d'origine des agents sont Paris, Lille et Rennes, avec respectivement 15%, 14% et 11% agents qui en proviennent. Suivent celles de Bordeaux (10%), Lyon, Marseille, et Strasbourg (9% chacune), puis la MOM (8%), Toulouse (8%) et Dijon (7%). Parmi les agents issus de la DISP de Bordeaux, trois agents étaient en poste à l'Énap avant de rejoindre la formation.



## Parcours professionnel

**Graphique 5 : Dernier grade occupé dans l'administration pénitentiaire – Proportions**

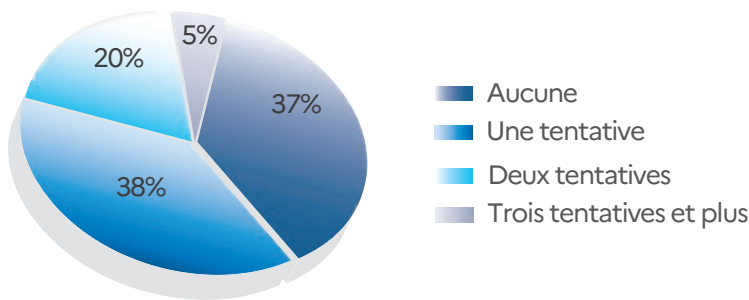


Avant d'intégrer la formation, les agents exerçaient dans l'administration pénitentiaire en tant que premiers surveillants (77%) ou major (23%). Les femmes possèdent un peu plus fréquemment le grade de major que leurs collègues masculins (26% contre 22%).

Les répondants ont en moyenne 22 ans d'ancienneté dans l'administration pénitentiaire, soit 3 ans de moins qu'au sein de la précédente promotion. Les hommes cumulent un peu plus d'années d'expérience (22 ans contre 21), ce qui s'explique en partie par la différence d'âge des deux publics.

## Motivations, attentes et perspectives professionnelles

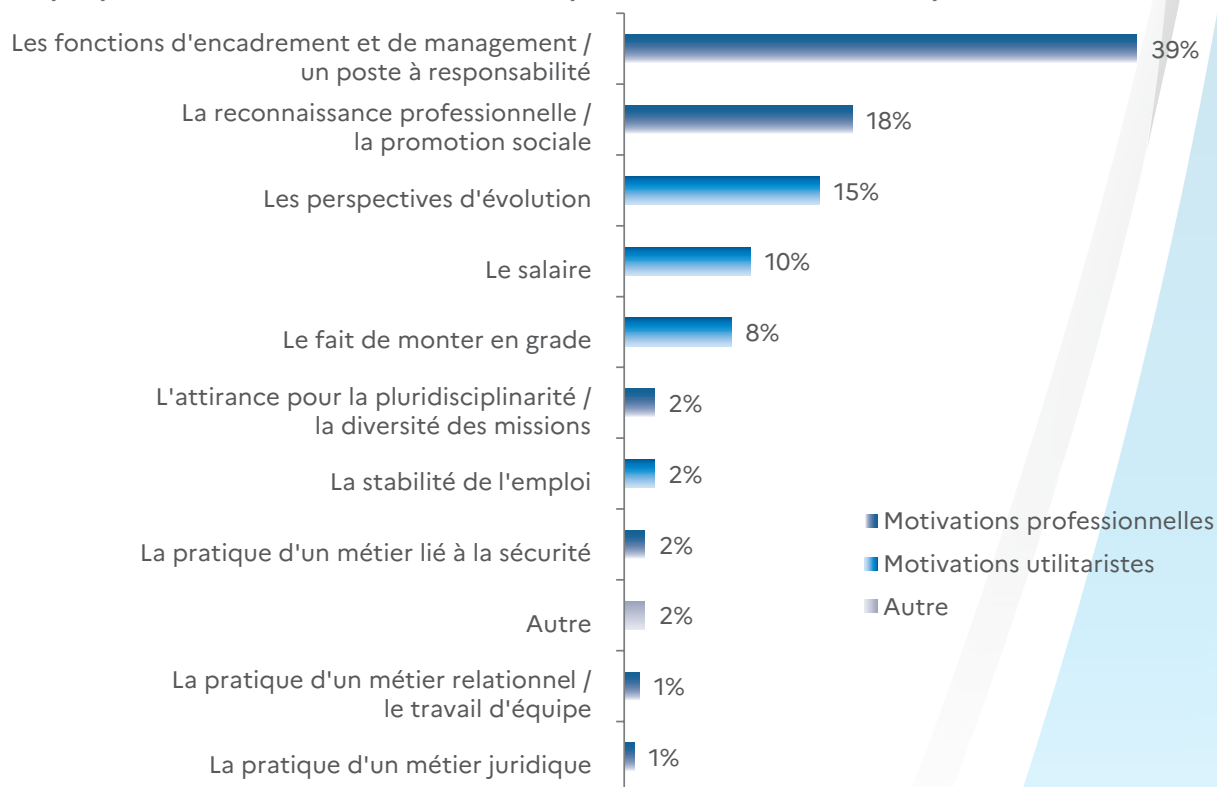
Graphique 6 : Précédentes tentatives au concours de lieutenant – Proportions



Presque deux tiers des agents qui ont rejoint cette formation grâce au plan de requalification avaient déjà tenté d'intégrer le grade de lieutenant par le biais du concours. Plus précisément, 38% avaient fait une tentative, 20% l'avaient tenté deux fois, et 5% trois fois ou plus. Ainsi, 37% des agents ont rejoint la formation sans jamais avoir tenté le concours auparavant. C'est 10 points de moins qu'au sein de la précédente promotion.

Par ailleurs, 18% des agents (soit 47 personnes) ont mentionné avoir tenté au moins un autre concours durant l'année précédant leur entrée en formation : 36 en ont tenté un seul, 7 deux, 3 personnes ont tenté trois concours, et un agent a fait 5 tentatives. Les répondants ont très largement mentionné le « concours » de major (30 mentions).

Graphique 7 : Première motivation à suivre la formation de lieutenant – Proportions

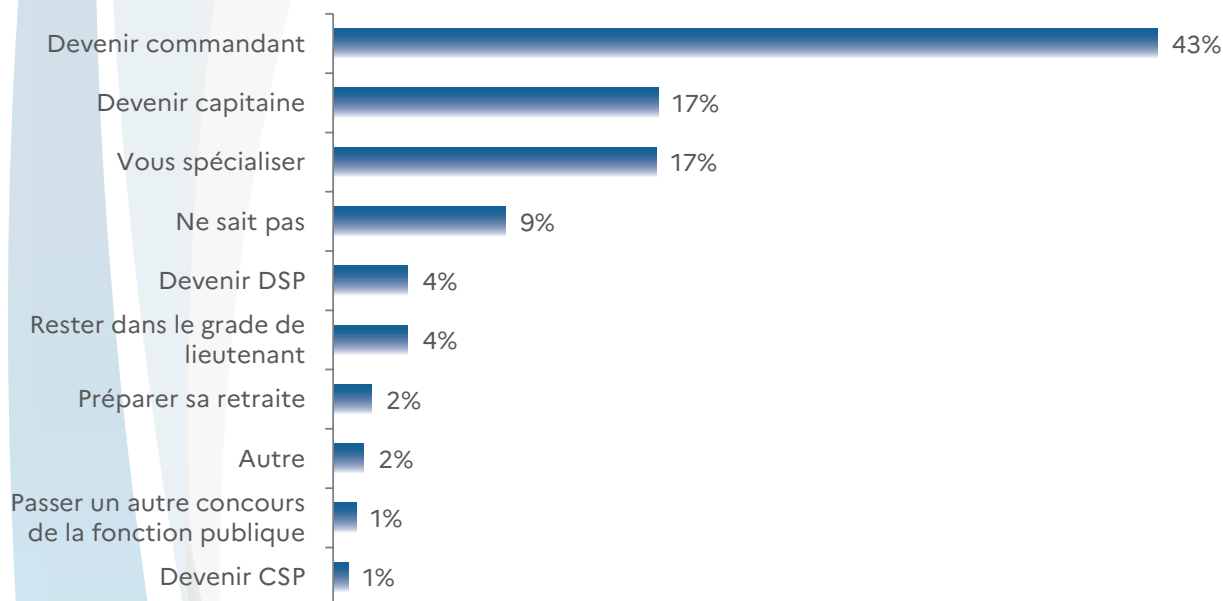


Au total, les motivations professionnelles l'emportent sur les motivations utilitaristes : 63% des agents les ont citées.

La première motivation des agents à devenir lieutenant réside dans les fonctions d'encadrement et de management et/ou le poste à responsabilités (39% des agents les ont mentionnés). En deuxième position se place la reconnaissance professionnelle et/

ou la promotion sociale (18%), suivie des perspectives d'évolution (15%). Ces proportions sont très similaires à celles observées au sein de la 1<sup>ère</sup> promotion de lieutenants PR. Les agents mentionnent également le salaire (10%) et le fait de monter en grade (8%). Les autres items sont très peu cités (1% à 2% chacun).

**Graphique 8 : Première perspective professionnelle envisagée par les agents à l'entrée en formation – Proportions**



Tout comme leurs prédécesseurs, les trois premières perspectives des agents de la 2<sup>e</sup> promotion sont de devenir commandant (43%), capitaine (17%) ou de se spécialiser (17%). 9% des répondants ne savent pas encore quelle orientation donner à leur carrière. Les autres agents projettent principalement de devenir DSP (4%), ou de rester dans le grade de lieutenant (4%).

Par ailleurs, les attentes des élèves vis-à-vis de la formation se situent principalement autour du développement et de la réactualisation des compétences et connaissances (93% des répondants y sont favorables), de séances de management (84%), de gestion de crise en détention (79%), de réglementation pénitentiaire (78%), ainsi que celles relatives au nouveau positionnement professionnel (75%). Les cours de self-défense et de tir sont les moins demandés (31%).

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :**

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable de l'observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr - cecilia.lagarde@justice.fr

AVRIL 2022